

La fusion des groupes sidérurgiques Arbed-Terres Rouges. Le reflet de la nouvelle diplomatie d'affaires en l'Europe des années vingt

Charles BARTHEL

Suite à la Première Guerre mondiale, le Grand-Duché de Luxembourg devient un enjeu des impérialismes français et belge.¹ L'industrie sidérurgique du pays, en l'occurrence la société des *Acieries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange* (Arbed), en subit les contrecoups immédiats. Exposée aux impérialismes de Paris et de Bruxelles, la forge doit bon gré mal gré se plier au *diktat* des puissances victorieuses. Grâce à une tactique habile, son directeur général, Émile Mayrisch, et son président du conseil d'administration, Gaston Barbanson, parviennent néanmoins à tirer leur épingle du jeu. La coopération étroite avec le consortium des Terres Rouges dominé par des capitalistes français élève le groupe au rang du premier producteur en Europe. Il occupe cette position jusqu'au milieu des années vingt. À ce moment, l'expiration des clauses économiques transitoires du traité de Versailles et les débuts de la politique de Locarno rendent aux chefs d'entreprise une plus grande liberté d'action. Ils en profitent pour repenser leurs alliances stratégiques en procédant à une refonte radicale de l'organisation industrielle et des équilibres financiers internes de la communauté d'intérêts Arbed-Terres Rouges.

La sidérurgie luxembourgeoise à l'heure française (1918-1920)

La fin des hostilités suscite aussitôt les pires craintes chez les dirigeants de l'Arbed. Alors que Mayrisch avait encore prôné quelques mois auparavant la reconduction du *Zollverein*² en cas de victoire allemande,³ la défaite des armées du *Kaiser* le confronte à une situation qui, comme telle, n'avait pas été prévue. Son entreprise est menacée de toutes parts.

Le 20 novembre 1918, soit à peine une dizaine de jours après l'armistice de Rethondes, Gustave Trassenster, le directeur-gérant et président des forges liégeoises d'Ougrée-Marihaye lance une première attaque. Lors de l'assemblée plénière du *Comité Central Industriel* de Belgique il tire à boulets rouges sur le groupe métallurgique du Grand-Duché accusé d'avoir entrepris des « démarches auprès des autorités allemandes [...] pour se procurer des matières premières » afin de faire « travailler en plein les usines » du pays au service de la machine de guerre du *Reich*.⁴ La diatribe poursuit un but partisan. Elle est synonyme de la « politique des pourboires »⁵ pratiquée par le patronat sidérurgique wallon. Puisque ses installations techniques ont été affreusement pillées ou démolies pendant l'occupation (environ deux tiers des hauts-fourneaux doivent être reconstruits à neuf), il revendique, à titre de « compensation », la confiscation des forges intactes du Luxembourg ! La mesure drastique se justifie amplement à ses yeux. D'abord elle permettrait de « punir » les collaborateurs de l'Allemagne ; ensuite elle aiderait à triompher de certaines difficultés qui guetteront les producteurs du Royaume à l'avenir. « La Belgique

¹ Pour le contexte politico-diplomatique, voir TRAUSCH G., « La stratégie du faible : Le Luxembourg pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919) », in: TRAUSCH G. (éd.), *Le rôle et la place des petits pays en Europe au XX^e siècle*, Nomos/Bruylant, Baden-Baden/Bruxelles, 2005, pp. 47-176.

² Quoique politiquement indépendant, le Grand-Duché est en union douanière et économique avec les États allemands depuis 1842.

³ ANLux [Archives nationales, Luxembourg], AE.466, Rapport de Mayrisch rédigé au nom de la « Commission d'étude des problèmes économiques posés par la guerre », 20.03.1918.

⁴ ARBED [Archives privées de l'Arbed], P.XXIX, Note de Barbanson, 05.12.1918.

⁵ Allusion à Napoléon III qui, en 1867, avait tenté d'annexer le Grand-Duché en guise de « récompense » à sa neutralité dans le conflit austro-prussien.

manquait déjà autrefois de fontes et le Grand-Duché en produisait trop pour la consommation de ses usines transformatrices. La Belgique devait déjà supporter une concurrence très vive du Grand-Duché sur le marché des produits finis. Pourquoi d'une part construire des [sic] nouveaux fourneaux en Belgique pour compléter les besoins de fontes de ses aciéries et laminoirs et d'autre part construire dans le [sic] Grand-Duché des aciéries et laminoirs pour transformer le surplus des fontes produites » ?⁶ Poser la question c'est y répondre. La « conquête économique du Grand-Duché » – pense le gouverneur Jean Jadot de la Société Générale de Belgique – débarrasserait d'un seul coup ses compatriotes maîtres de forges du plus gros des problèmes à affronter pendant la phase cruciale du retour à l'économie des temps de paix.⁷

Inutile de préciser que les propos musclés visant à ériger le Luxembourg en une espèce d'arrière-cour où les Belges viendraient s'approvisionner en minerais de fer et en aciers bruts à vilain prix effrayent les gens de l'Arbed. Même Barbanson, qui, en tant que ressortissant belge s'était encore tout le long des hostilités engagé pour un rattachement du Grand-Duché au Royaume, change subrepticement son fusil d'épaule.⁸ Dorénavant la consigne consiste à garder coûte que coûte à distance les confrères du Hainaut et du Liégeois en jouant à fond la carte des sidérurgistes français visiblement plus conciliants et moins voraces.

Il est vrai qu'au départ les nouvelles en provenance de Paris ne sont guère plus rassurantes que celles recueillies en Belgique. Le 11 décembre 1918, la III^e République annonce le séquestre des biens immobiliers ennemis sis dans les départements recouverts de l'Est. Quinze jours plus tard, le *Service Industriel d'Alsace-Lorraine* introduit la gestion contrôlée des sociétés privées dont la saisie effective est entérinée fin janvier 1919 par une ordonnance du tribunal régional de Metz.⁹ Or, le Sud du Luxembourg, là où se situent précisément les exploitations minières et les principales forges, est entre-temps occupé par les troupes du maréchal Foch. Les Français profiteront-ils de leur présence militaire pour imposer à l'industrie locale des expropriations à l'exemple des dépossessions briguées par les Belges ?

Dans un premier temps la menace paraît bien réelle, ou disons plus exactement, les cadres supérieurs de l'Arbed croient momentanément que sa mise à exécution est imminente.¹⁰ Sinon on ne saurait expliquer leurs démarches déclenchées précipitamment dans l'intention de s'aboucher avec Eugène II Schneider.¹¹ Le rapprochement avec l'un des plus puissants barons du fer de l'Hexagone nous est connu à travers une série de documents assez surprenants conservés aux archives historiques de l'illustre maison creusotine. On y retrouve des rapports sur une visite rendue les 9, 10 et 11 janvier 1919 par une demi-douzaine d'ingénieurs de l'établissement français à toutes les unités de production des Aciéries Réunies à Eich, à Dommeldange, à Dudelange et à Esch. La petite équipe des spécialistes procède aussi à une brève excursion en Sarre où elle puise sur place des informations au sujet du complexe de Burbach appartenant au groupe luxembourgeois.¹² De la même époque du tournant de 1918/19 datent également plusieurs études analytiques

⁶ ASGB [Archives de la Société Générale de Belgique], 478, Note sur l'industrie métallurgique en Belgique, 01.02.1919.

⁷ R. BRION, J.-L. MOREAU, *La Société Générale de Belgique. 1822-1997*, Fonds Mercator, Anvers, 1998, p. 261.

⁸ Comparez avec J. WILLEQUET, « Gaston Barbanson promoteur d'une "Grande-Belgique" en 1914-1918 », in: *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2 et 4(1970), pp. 335-376 et 1177-1206.

⁹ ARBED, AC.01722, Copie d'un courrier du Creusot à l'Arbed, 25.04.1919.

¹⁰ ACDP [Archiv für Christlich Demokratische Politik], I-732, Mapped 27, Albert Vögler à Hugo Stinnes, 04.11.1918.

¹¹ Barbanson, qui s'était enrôlé au service du gouvernement belge en exil, avait rencontré plusieurs fois Eugène Schneider pendant la guerre.

¹² AFB [Académie François Bourdon], 01 G0005-B-21 et 187 AQ 072-02, Visites à Burbach-Eich-Dudelange ..., 23.01.1919 ; divers rapports, mars-juin 1919.

consacrées aux capacités productives et financières de l'Arbed. Ces pièces contiennent force de détails relatifs aux prix de revient, à la trésorerie ainsi qu'aux « pertes & profits », soit des renseignements qui d'ordinaire passent pour être les secrets les mieux gardés de tout entrepreneur. Nous en déduisons l'unique interprétation possible : Schneider et C^{ie} sont sollicités d'entrer au capital de la forge luxembourgeoise qui, par ce biais, espère s'abriter sous les ailes d'un grand producteur issu d'un pays de l'Entente victorieuse et dont on attend qu'il protège son nouvel associé contre d'éventuelles spoliations.

Le discours solennel prononcé par Barbanson lors de l'entrée du chef du Creusot au conseil d'administration de l'Arbed est très parlant à ce sujet : « Indépendamment des affaires proprement dites [...] nous avons encore vis-à-vis de lui [Schneider] et de ses collaborateurs une dette de reconnaissance pour l'aide qu'ils nous ont spontanément apportée [...]. La société des Aciéries Réunies Burbach-Eich-Dudelange était peu connue en France ; beaucoup croyaient que sous une étiquette luxembourgeoise, la société cachait une majorité d'actionnaires allemands ou tout au moins subissait des influences allemandes. Aussi nous sommes-nous trouvés au début en butte à certaines suspicions de la part des autorités françaises. Grâce à la maison Schneider [...], tous les obstacles ont été levés, sans dommage appréciable pour notre société, ce qui n'aurait certainement pas été le cas si nous avions été livrés à nos seules forces ».¹³

La transaction Arbed/Le Creusot embrasse finalement deux volets. Le premier concerne la prise de participation proprement dite de Schneider. Elle porte sur 10.700 titres Burbach-Eich-Dudelange sans valeur nominale créés en vertu d'une augmentation du capital social de 89.300 à 100.000 actions.¹⁴ Le deuxième tronçon de l'affaire a trait aux consortiums de la *SA Minière des Terres Rouges* et de la *SA Métallurgique des Terres Rouges* fondées en commun pour absorber la quasi totalité des avoirs possédés par la *Gelsenkirchener Bergwerks AG* sur la rive gauche du Rhin, à savoir les usines de Belval et d'Esch-frontière au bassin minier luxembourgeois, l'aciérie de Rothe Erde à Aix-la-Chapelle et les hauts-fourneaux d'Audun-le-Tiche en Moselle.¹⁵ Cette seconde partie de l'opération n'était originellement pas inscrite à l'ordre du jour. Elle fait irruption seulement à la fin janvier, début février 1919, lorsque la perspective inquiétante d'assister à l'acquisition des aciéries anciennement allemandes de la Lorraine et du Luxembourg par des *businessmen* américains et anglais provoque la stupeur à Paris. Louis Loucheur monte immédiatement sur la brèche. Le haut responsable de la Reconstruction industrielle convoque d'urgence les dirigeants des grandes usines de l'Hexagone dont il voudrait obtenir qu'ils échangent leur retenue observée jusqu'ici contre un esprit d'entreprise plus hardi qui chercherait désormais à négocier avec les propriétaires d'outre-Rhin des options d'achat fermes avant que les capitalistes anglo-saxons ne puissent concrétiser leurs plans.¹⁶ Initialement le ministre semble surtout avoir songé aux seuls sites de production séquestrés dans le Nord-Est de la France.¹⁷ Peu de temps après il étend le périmètre de son interventionnisme au Grand-Duché. L'extension de la sphère d'influence économique-politique n'est pas due au hasard. Dans l'intervalle Mayrisch et Barbanson s'étaient empressés d'attirer l'attention du contrôleur général des

¹³ ARBED, P.1, Discours de bienvenue, 25.10.1919, resp., 27.11.1919.

¹⁴ ARBED, P.R-VII-1, Relevé [de l'évolution du capital ...], 1963.

¹⁵ Afin de respecter la loi française selon laquelle seule une société française peut acquérir des biens séquestrés, il a fallu formellement diviser le patrimoine des Terres Rouges en procédant à la constitution de la *Minière* de droit français – elle regroupe l'usine d'Audun-le-Tiche et les concessions minières lorraines – et la *Métallurgique* de droit luxembourgeois, qui réunit toutes les autres propriétés achetées à la Gelsenkirchener.

¹⁶ Voir e.a. HADIR [SA des Hauts-fourneaux et Aciéries de Differdange-St.Ingbert-Rumelange], AC.01733, Visite à M. Paul Wurth, 23.05.1919 ; ACDP, I-723, Mapped 15, Fritz Sellge au Comité Économique Interallié, 28.04.1919.

¹⁷ PAM [Archives de Pont-à-Mousson Saint-Gobain], 18966, Communication faite au nom du ministre de la Reconstruction industrielle [...], 28.01.1919.

territoires rhénans, Paul Tirard, « sur les dangers de l'incertitude du régime sous lequel se trouvaient les usines allemandes [également] en Luxembourg ». ¹⁸

Né dans la détresse comme une action de sauvetage primitivement conçue pour préserver les Aciéries Réunies d'une emprise supposée imminente des Alliés, le partenariat avec Schneider se mue ainsi en une opération commerciale riante dans le sillage de l'immixtion des pouvoirs publics parisiens. Aussi, dès le milieu de l'hiver, la reprise de la Gelsenkirchener s'insère-t-elle dans l'ambitieux « projet sidérurgique » à travers lequel Loucheur aspire dominer l'industrie lourde de la façade occidentale du continent européen. ¹⁹ Reste à trouver des candidats solvables enclins à suivre le mot d'ordre du ministre. La chose n'est point aisée, car la plupart de ces messieurs au *Comité des Forges de France* (CFF) sont à vrai dire plutôt réticents à s'embarquer dans une aventure qui, outre en Lorraine, les contraint en plus à décaisser des montants substantiels pour devenir les gestionnaires majoritaires des Konzern anciennement allemands enracinés au Grand-Duché, et, soit dit en passant, aussi en Sarre. ²⁰ S'ils acquiescent au bout du compte d'être de la partie, lorsqu'en décembre 1919 les sociétés Minière et Métallurgique des Terres Rouges sont enfin tenues sur les fonts baptismaux, ²¹ c'est que, en-dehors des pressions politiques subies, ils se laissent convaincre par trois arguments en faveur d'un investissement à l'étranger.

ACTIONNAIRES	SA Minière			SA Métallurgique		
	parts	montant	%	parts	montant	%
Arbed	*10.300	5.150.000	25,75	**41.300	20.650.000	20,65
Schneider & Cie	10.300	5.150.000	25,75	41.300	20.650.000	20,65
Châtillon-Commentry	4.200	3.900.000	19,50	17.800	14.100.000	
Commercy	1.000			1.000		
Houille de Blanzey	2.600			9.400		

Un ralliement à la *joint venture* avec l'Arbed leur permet d'abord de dissimuler une partie de leurs profits de guerre. Ce motif est particulièrement manifeste chez le fabricant de canons du Creusot. En échange des 10.700 actions susmentionnées qui lui sont proposées par Barbanson et Mayrisch, Schneider repasse à la forge luxembourgeoise un paquet de 2.800 parts Minière et de 40.000 parts Métallurgique, soit au total 42.800 titres d'une valeur nominale de 500 francs qui représentent l'équivalent de 21.400.000 francs. Moyennant cette participation croisée Eugène II « acquiert » par conséquent les papiers de Burbach-Eich-Dudelange à une contre-valeur théorique de 2.000 francs la pièce [21.400.000 : 10.700 = 2.000], alors qu'en réalité les actions sont cotées 4.125 francs en Bourse à Bruxelles !²³ La suite est une question d'écritures comptables ...

La mainmise sur les principaux centres de production et terrains miniers offerts en vente par les magnats du Gelsenberg autorise par surcroît les producteurs français à mieux gérer les lendemains de la Grande Guerre. Deux défis à première vue contradictoires les préoccupent. Dans l'immédiat, la reconstruction dans les zones ravagées par les combats les confronte à une demande pressante que leurs forges tantôt sinistrées tantôt surmenées pendant les quatre années que durèrent les hostilités ne parviennent pas à satisfaire avec leurs propres moyens. Faire appel à des fournitures d'appoint en provenance du Luxembourg les arrange dès lors à plus forte raison que ces expéditions, du fait qu'elles payent des droits de douane à l'entrée, ne menacent en rien les prix intérieurs très élevés et fort rémunérateurs pratiqués sur les marchés de l'Hexagone. D'un autre côté, à moyenne échéance, le CFF aura à braver les répercussions de la surproduction provoquée par la réintégration de la métallurgie mosellane et de l'incorporation de la Sarre au territoire économique national. En d'autres termes, il faudra trouver preneur pour *grosso modo* quatre millions et demi de tonnes d'aciers en se lançant dans les exportations. Mais les fabricants de fer français ne sont pas du tout préparés à cette orientation nouvelle. Endormis sur l'« oreiller de paresse »²⁴ d'un protectionnisme excessif qui les prémunissait depuis longue date contre les compétiteurs étrangers, ils ne disposent pas de structures commerciales adéquates. En plus, leurs installations souvent peu intégrées ne peuvent pas résister à la concurrence coupe gorge qui règne sur les débouchés d'outremer. Plutôt que d'essayer de pallier ces défauts à la va-vite, il paraît au contraire indiqué d'opérer une restructuration convenable et efficace. Là encore la participation dans les installations ex-allemandes du Grand-Duché apporte la solution. Leurs livraisons quasi obligées en France permettent aux patrons français d'avoir « plus de temps devant soi pour reconstruire leurs usines, mieux et à de meilleures conditions »,²⁵ tout en parvenant à débloquer d'ores et déjà un certain tonnage drainé vers les marchés extérieurs afin de nouer les indispensables premiers contacts avec la clientèle internationale.

Il est clair que, le moment venu, lorsque cette espèce de béquille luxembourgeoise ne sera plus d'aucune utilité pour eux parce qu'ils auront fini par se tirer de leurs embarras momentanés, les maîtres de forges de France escomptent couper court à ces envois en partance du Luxembourg. Il n'en demeure pas moins que leur intrusion au capital du consortium des Terres Rouges continuera à être une affaire lucrative. Puisque le Grand-Duché est censé entrer en union douanière et économique avec la Belgique, Schneider, De Wendel, Châtillon-Commentry, Denain-Anzin, Senelle-Maubeuge et toutes les autres firmes françaises montées à bord de la combinaison autour de l'ex-Gelsenkirchener accéderont aux consommateurs belges et écrémeront par surcroît la part belgo-luxembourgeoise dans les échanges mondiaux. Leur

²³ ARBED, P.R-VII-1, Cours des parts sociales Arbed [...], 1911-1962.

²⁴ Dixit Loucheur devant l'Assemblée nationale (cité par S.D. CARLS, *Louis Loucheur. 1872-1931. Ingénieur, homme d'État, modernisateur de la France*, Presses universitaires du Septentrion, Paris, 2000, p. 143).

²⁵ Dixit Hugo Stinnes. ACDP, I-723, Mappe 15, Verhandelt zu Köln [...], 31.05.1919.

participation dans l'industrie métallurgique du petit pays voisin se transformera alors en un excellent placement financier dont il suffira d'« attendre patiemment l'ère des dividendes ».²⁶

Quant aux chefs de l'Arbed, ils sont à leur tour comblés. Du moins pour l'instant. Ils réussissent non seulement à préserver leur existence autonome en contribuant activement à parer le coup mortel d'une liquidation de leurs propriétés au bénéfice des Alliés, notamment des Belges ; grâce à leur politique résolument pro-française ils parviennent en outre à résoudre la question vitale de l'approvisionnement de leurs fourneaux en coke métallurgique rhénan moyennant des accords spéciaux passés avec le gouvernement de Paris en-dehors du traité de Versailles.²⁷ Par ailleurs, ils s'arrogent un quart du capital de la Minière des Terres Rouges et un cinquième des droits de propriété sur la Métallurgie pratiquement sans bourse délier. Compte tenu du triple fait – primo – que Burbach-Eich-Dudelange a dépensé en espèces sonnantes et trébuchantes environ 5 millions de francs uniquement, – secundo – que la globalité des biens aliénés par la Gelsenkirchener a coûté aux autres repreneurs entre 200 millions et 250 millions de francs,²⁸ et – tertio – que les Allemands se sont toujours plaints que le prix versé par les acquéreurs atteignait à peine la moitié de la valeur réelle des biens transférés, en voilà effectivement un investissement d'une rentabilité qui vaut son pesant d'or. Finalement, Mayrisch, Barbanson et consorts assument au sein du nouveau groupe un rôle dont l'importance est inversement proportionnelle à leur mise. Tant à cause de leur proximité géographique qu'en vertu de leur savoir-faire, ils occupent une place prépondérante au niveau de la gestion courante, notamment de la Métallurgie qui établit son siège dans la capitale du Grand-Duché, non loin du nouveau quartier général des Aciéries Réunies en train d'être édifié en bordure de l'avenue de la Liberté. Le fastueux bâtiment reflète l'état d'esprit des grands patrons luxembourgeois. Après le choc de 1918/19, ils renouent avec leur ancien dynamisme expansionniste et affichent une effronterie arrogante qui mènera droit à la rupture avec leurs « amis » français de fraîche date.

La montée des tensions à l'intérieur du groupe Terres Rouges/Arbed (1921)

À l'encontre de l'« obsession »²⁹ malthusienne observée chez la majorité des barons du fer de l'Hexagone, les maîtres de forges au Luxembourg sont largement imbus d'une philosophie capitaliste proche de celle des industriels rhénan-westphaliens dont les efforts exceptionnels amorcés dans le but de faire revivre des konzern performants sur les cendres de la défaite leur inspirent tantôt une grande admiration, tantôt une peur bleue devant des rivaux qu'il faudra affronter au plus tard le jour où l'expiration des clauses commerciales transitoires du traité de Versailles les affranchira des fers de la paix. Ces sentiments ambivalents encouragent le président et le directeur général de l'Arbed à imiter l'exemple, non pas en copiant platement le modèle allemand, mais en agençant la concentration horizontale et verticale en fonction du potentiel limité du Grand-Duché. L'exiguïté du territoire les amène d'emblée à étendre leurs activités au-delà des frontières du pays. L'option multinationale est encore dictée par l'impératif de vivre à l'avenir des exportations que le grand frère économique-douanier belge, gardien des traités de commerce et des taux de change monétaires, les empêche toutefois d'organiser à leur guise. La

²⁶ ASGB, 492, Edmond Gaiffier d'Hestroy à Jadot, 31.01.1920.

²⁷ C. BARTHEL, *Bras de fer. Les maîtres de forges luxembourgeois, entre les débuts difficiles de l'UEBL et le Locarno sidérurgique des cartels internationaux. 1918-1929*, ISP, Luxembourg, 2006, pp. 150 sqq.

²⁸ F. CHOMÉ, *Arbed. Un demi-siècle d'histoire industrielle. 1911-1964*, Arbed, Luxembourg, 1964, pp. 57 sqq. ; SMTR, « Syndicat de l'Alzette » et « Gestion du Séquestre », différentes pièces, décembre 1919.

²⁹ G.-H. SOUTOU, *L'or et le sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Fayard, Paris, 1989, p. 803.

puissance industrielle fondée sur des participations prises dans différents États apparaît dès lors comme unique configuration qui autorise le groupe à se doter d'une variété de centres opérationnels destinés à faciliter l'accès tant à une clientèle éparpillée aux quatre coins du globe, qu'aux matières premières dont on a besoin pour assurer la poursuite des activités de production.

Dès le début des années vingt les Aciéries Réunies se sont de la sorte mises à pousser de l'avant le processus d'intégration du groupe. Certaines réalisations à l'instar de l'acquisition de la moitié des titres de la câblerie Felten & Guillaume à Cologne ou de l'achat de la *Companhia Siderurgica Belgo-Mineira* au Brésil ont été co-financées par les Terres Rouges. Mais l'Arbed juge insuffisants les efforts de cette dernière. Elle aimerait notamment que les sociétaires parachèvent leur appareil de production en amont en arrondissant le domaine de leurs concessions de minettes et en se dotant d'une base charbonnière. C'est ainsi que « la difficile [sic] affaire qui a nom Winterslag »³⁰ prend son départ.

Disons-le tout de suite : il y a dans cette tentative d'absorption du charbonnage belge de Winterslag par la Métallurgique des Terres Rouges plus d'une anguille sous roche. Les secrets de l'opération sont d'autant plus difficiles à percer que ce « démocrate de mardi-gras » qu'est le « turbulent »³¹ Barbanson n'aura pas toujours dit toute la vérité à tous les intervenants impliqués. Sous cet angle de vue il faut par exemple souligner d'ores et déjà que la combinaison en gestation depuis le commencement de l'été 1921 est connue, du moins dans ses grandes lignes, de certains membres du conseil d'administration de l'Arbed, tandis que la plupart des administrateurs français des Terres Rouges – pourtant directement concernés – ne sont informés qu'en automne, à la dernière minute, juste avant d'être contraints à se prononcer sur un marché qui dépasse quand-même allègrement les cent millions de francs ! Il en résulte une atmosphère d'amertume et un climat de suspicion amplifiés par des heurts très sérieux survenus entre-temps entre les trois promoteurs de la transaction. Ce sont, Gaston Barbanson, le véritable *spiritus rector* du projet, et les deux principaux propriétaires de Winterslag, Eugène Schneider et le baron Evence Coppée,³² qui détiennent respectivement 5.000 et 7.000 parts de la houillère située près de Genck en Campine.

La combinaison Winterslag/Droitaumont et les augmentations de capital des Terres Rouges et des Aciéries Réunies				
TERRES ROUGES	nombre de titres	valeur en mio	nombre de titres	ARBED
augmentation – variante A				
ancien capital	200.000	100	100.000	nouvelle émission
rémunération des apports :	160.000	80	+ 50.000	
▸ Coppée et assoc. 70.000				
▸ Creusot/Winterslag 50.000				
▸ Creusot/Droitaumont 40.000				▸ rachat 45.000 Terres Rouges à Schneider (750 frs. la pièce)
émission en numéraire 750 frs.	40.000	30	▸ achat Clouterie	8.000.000
total variante A	400.000	210	▸ participation	6.000.000

³⁰ ARBED, AC.3453, Barbanson à Jules Aubrun, 18.11.1921.

³¹ ARBED, « Chomé références », Supplément au bulletin de presse, 12.11.1931.

³² Coppée fait au fond figure d'émissaire la *SA. des Charbonnages de Ressaix*, une alliance d'actionnaires belges qui comprend les établissements Coppée, la Banque de Bruxelles, Léon Guinotte et Alfred Orban.

			Talleres	
			▸ achat EBV et/ou <i>Gewerkschaft</i>	15.000.000
augmentation – variante B			total des dépenses à prévoir	62.750.000
ancien capital	200.000	100		
rémunération des apports	160.000	80		
émission en numéraire à 500 frs.	90.000	45		
total variante B	450.000	225		

Leur plan original visait plusieurs objectifs à matérialiser simultanément. Pour commencer, les 12.000 actions existantes de la mine de charbon auraient dû être échangées dans la proportion de 1 : 10 contre des parts Terres Rouges fraîchement émises au pair, soit au total 120.000 nouveaux titres Métallurgique répartis à raison de 50.000 pièces au Creusot et de 70.000 actions à l'alliance rassemblée autour de Coppée pour rémunérer l'apport du charbonnage (voir le tableau ci-dessous, variante A).³³ À la même occasion Eugène II céderait en outre à la firme du Grand-Duché une concession minière sise à l'extrémité méridionale du bassin lorrain de Briey, près du village de Droitaumont. La mine contient « suivant une estimation prudente 70.000.000 tonnes d'un minerai de fer de première qualité (38 à 40% de fer) très homogène et très réductible ». En retour, le Français serait gratifié d'une tranche supplémentaire de 40.000 actions Métallurgique d'une valeur nominale égale aux titres créés en 1919, soit 500 francs la pièce.³⁴ L'augmentation du capital de la forge luxembourgeoise serait finalement complétée par l'émission de 40.000 parts sociales en numéraire à émettre au-dessus du pair, à 750 francs.³⁵ Leur placement autoriserait l'entreprise à se doter des liquidés indispensables, entre autres, à la mise en valeur du domaine de Droitaumont et à l'achat de fours pour transformer en coke les fines extraites de Winterslag. Tout compte fait, l'opération se solderait donc par un doublement du nombre des parts Terres Rouges portées de 200.000 à 400.000 unités, tandis que le capital augmenterait de cent à deux cent dix millions de francs.

« Mais là ne s'arrête pas la combinaison envisagée : MM. Schneider et C^{ie} offrent à notre [Arbed] société de reprendre la moitié des actions Terres Rouges qui [leur] auront été remises ».³⁶ La vente de 45.000 titres de la Métallurgique aux Aciéries Réunies revêt un caractère crucial. Elle forme en quelque sorte la clé de voûte du programme de Barbanson, car la rétrocession est supposée sauvegarder l'ancienne parité entre les deux groupes, leaders au sein des Terres Rouges. À cet effet le président de l'Arbed voudrait que sa société procède à son tour à l'émission de 50.000 parts nouvelles grâce auxquelles on se procurerait non seulement les fonds nécessaires au remboursement du Creusot, mais encore les liquidités dont on aura besoin sous peu pour étoffer la participation de Burbach-Eich-Dudelange dans le *Eschweiler Bergwerks-Verein* (EBV) au bassin d'Aix-la-Chapelle,³⁷ pour parfaire la présence du groupe en Amérique latine et en vue de mener à bon port la conclusion d'une communauté d'intérêts « spécialement intéressante » avec la *Clouterie et Tréfilerie des Flandres* en Belgique.³⁸

La mise en musique du plan préparé de longue main se heurte pourtant à des difficultés imprévues entre le trio des initiateurs de l'aliénation de Winterslag.

³³ ARBED, AC.3453, Procès-verbal de la réunion tenue à Paris, 18.07.1921.

³⁴ ARBED, AC.3453, Rapport [de Mayrisch] au Conseil d'administration, sans date.

³⁵ Procès-verbal de la réunion tenue à Paris, 18.07.1921, op. cit.

³⁶ ARBED, P.XXXVI, Réunion du conseil d'administration, 24.06.1921.

³⁷ L'Arbed entretient depuis 1913 une communauté d'intérêts avec le charbonnage allemand de l'EBV.

³⁸ ARBED, P.XXXVI, Note sur une proposition d'augmentation du capital, 03.09.1921.

Barbanson, qui d'une manière trop ostensible fait comprendre à son ami Coppée qu'il ne sera « dans l'affaire T[erres] R[ouges] qu'un très petit garçon », ³⁹ vexe le baron belge à tel point que celui-ci prépare sa vengeance. La victime de la morgue du chef suprême des Aciéries Réunies divulgue alors qu'en vertu des anciens contrats fondateurs du charbonnage, Schneider serait redevable « à vue » de dix millions de francs affectés au préfinancement d'un fonds de roulement et au parachèvement des installations techniques de la mine. Cette dette aurait normalement dû disparaître avec le changement de propriété en cours. Mais Coppée confesse maintenant que la houillère – à l'encontre des déclarations précédemment faites par les deux parties venderesses – est loin d'atteindre le seuil de production indiqué au moment de la fixation du prix de vente, et qu'il s'en faut en vérité d'une somme même sensiblement supérieure aux dix millions dus par la forge française avant que le puits ne fût dans un état qui respecte tant soit peu les engagements pris à l'égard des Terres Rouges. ⁴⁰ Barbanson ne voit par conséquent qu'une seule échappatoire : il somme le Creusot de verser immédiatement le crédit en question. L'ultimatum en règle scandalise Schneider. Nonobstant la promesse que l'argent lui serait restitué à une date ultérieure, lorsque l'extraction de la mine permettra de réaliser des bénéfices, il refuse net les injonctions de l'Arbed et menace même de faire échouer la transaction entière. Sur ce, Mayrisch essaye de clamer le jeu. De peur de casser trop de pots, il exhorte son président à se montrer conciliant et à trouver un arrangement qui permette à chacun de sauver la face. Toujours est-il que depuis l'épisode de Winterslag, le « fonctionnement harmonieux du tandem Schneider-Arbed » ⁴¹ est gravement atteint.

La vraie cause de l'échec du dessein d'élargir les activités de la Métallurgique des Terres Rouges réside toutefois dans l'opposition des patrons d'Hayange, de Châtillon-Commentry, de Senelle-Maubeuge et de Denain-Anzin. Outre la façon de procéder peu élégante, ils reprochent aux dirigeants du Creusot et de l'Arbed d'avoir largement surévalué les apports. Ils se sont dans l'intervalle adressés au directeur des houillères de Lens, Elie Reumaux, et à un spécialiste des minerais de fer, Charles Heurteau, chargés de dresser une contre-expertise destinée à nuancer l'« optimisme quelque peu exagéré » des calculs effectués par Mayrisch. Les rapports respectifs des deux personnalités externes connues l'une et l'autre pour « leur compétence technique » confirment « pleinement » ⁴² les doutes des opposants : Droitaumont sera d'une exploitation coûteuse parce que les couches de minettes s'amincissent en bord de concession ; Winterslag est certes une mine à bon rendement, mais sa valeur excède de plus du double le prix à payer normalement pour un puits équivalent.

À part cela, les critiques français ont également à renâcler aux modalités de la souscription des 40.000 actions Terres Rouges émises à 750 francs. Sans parler du prix unitaire jugé exorbitant, De Wendel et consorts voudraient que les 160.000 titres nouveaux réservés aux apports fussent exclus du droit de préemption afin d'empêcher que Schneider ne pût s'arroger une position par trop omnipotente au sein du groupe. Voilà justement pourquoi Barbanson, malgré lui, est contraint de bâcler un plan B selon lequel les 40.000 parts susmentionnées auraient été remplacées par 90.000 titres au pair. Mais rien n'y fait. Les protestataires maintiennent leur opposition. Ils sont déterminés à présenter à l'assemblée générale un rapport séparé motivant leur opposition à l'augmentation du capital. Barbanson a beau se plaindre que « pareille chose ne [lui] est jamais arrivée ». Il n'empêche, sur un total de 200.000 voix, 60.500 sont acquises aux contestataires tandis que les adeptes de la combinaison

³⁹ ARBED, AC.3453, Barbanson à Aubrun, 22.09.1921.

⁴⁰ ARBED, AC.3453, Note sur la situation des comptes de MM. Schneider & C^{ie} et de la S[ociété] de Winterslag au 30 septembre 1921, 18.11.1921.

⁴¹ M. KIEFFER, op. cit., p. 90.

⁴² ARBED, AC.3453, Projet de procès-verbal pour la réunion du conseil de la Métallurgique des Terres Rouges, [fin novembre 1921].

Schneider / Arbed rassemblent environ 109.000 titres, soit moins de la majorité requise des deux tiers. L'issue du vote dépendra ainsi du comportement imprévisible des quelque 30.000 petits actionnaires. Les chefs d'orchestre à Luxembourg en tirent la conclusion inéluctable : « nous devons, à tout prix, chercher une porte de sortie ». ⁴³

La solution consiste à tenir « à chaque opposant séparément le langage suivant : de deux choses l'une, ou bien vous désirez rester dans l'affaire ou vous désirez en sortir. – Si vous désirez y rester, il est de votre intérêt bien entendu de ne pas combattre officiellement et ouvertement une combinaison qui se fera quand même. – Si vous désirez en sortir, nous vous rachetons vos actions à un cours [...] qui sera pour vous plus avantageux que si vous les jetez sur le marché ». Partant, le président de l'Arbed prend le bâton du pèlerin pour faire la tournée des barons du fer français. À Hayange les frères François et Humbert De Wendel lui réservent cependant un accueil franchement hostile. « Je les ai trouvés [sic] très mal disposés [et quand] j'ai fini par leur demander s'ils ne désiraient pas [...] nous vendre leurs titres, ils n'ont pas dit non d'une façon définitive, mais ils ont soulevé une série d'objections, en disant que ça leur paraissait bien difficile, étant donné les autres intérêts qu'ils avaient en commun avec Schneider & C^{ie} à Jœuf et à Knutange et que si on ne procédait pas à une liquidation générale, ils ne voyaient pas bien pour quel motif ils sortiraient de la Société des Terres Rouges qu'ils considéraient comme bonne, tandis que l'affaire de Knutange était médiocre ». ⁴⁴

Les allusions à la *Société Métallurgique de Knutange* nous permettent de jeter un coup d'œil furtif sur les véritables motivations de la fronde des capitalistes français. Leur veto aux transactions des Terres Rouges a ses racines en Lorraine où les adjudicataires de l'ancien *Lothringer Hüttenverein Aumetz-Friede* – un consortium où se côtoient le Creusot, les De Wendel, Senelle-Maubeuge, Saint-Etienne, Châtillon-Commentry et Denain-Anzin (!) – sont embarqués dans une affaire passablement désastreuse. Dès la reprise en novembre 1919, « de nombreux handicaps grevaient l'avenir » de cette usine « démodée [et] usée [...], confrontée [à] une foule de contestations, de marchandages, de procès et condamnée à subir de lourdes pertes ». ⁴⁵ Il s'ensuit que les nouveaux propriétaires se trouvent confrontés à des caisses vides et à des querelles sans fin au sujet à la fois de la direction de l'entreprise et des futurs investissements. Schneider parle à ce sujet un langage franc. Il reproche sans ambages à ses compatriotes un manque de hardiesse : « actuellement dans le monde des affaires se présentent : 1) d'un côté ceux [...] qui croient que leur devoir est d'aller de l'avant en cherchant le progrès et qui supposent que l'avenir apportera à la réalisation de leurs programmes des avantages suffisamment favorables pour donner raison à leurs décisions actuelles ; 2) de l'autre côté, [...] ceux qui préconisent une politique générale d'abstention et de recul devant les initiatives à prendre et les efforts à donner ». ⁴⁶

Les remontrances acerbes du patriarche creusotin renvoient en filigrane aux séquelles provoquées par le séquestre raté des Konzern allemands dans les territoires recouverts. Individualistes par définition, les patrons de la France intérieure ont jadis été littéralement condamnés par Loucheur à acheter en Moselle des participations dans des firmes qui n'ont que rarement donné la vie à des entités industrielles gouvernables. L'élan nationaliste au lendemain de la victoire avait certes pu temporairement compenser l'absence de visions communes ; le sursaut patriotique des élites dirigeantes a pourtant vite cédé la place aux classiques rivalités qui étouffent l'épanouissement d'un mouvement de concentrations en profondeur. La

⁴³ Barbanson à Aubrun, 18.11.1921, op. cit.

⁴⁴ ARBED, AC.3453, Barbanson à Schneider, 05.12.1921.

⁴⁵ M. COLICA, *SMK. Société Métallurgique de Knutange. 100 ans d'histoire*, Fensch Vallée Éd., Knutange, 2000, p. 98.

⁴⁶ ARBED, AC.3453, Terres Rouges. Réunion du conseil d'administration, 17.11.1921.

différence avec le « courage » dont, « avant la guerre », avaient fait preuve les capitaines de la Ruhr est patente. Ceux-ci n'avaient « pas hésité à payer des sommes de [grande] importance pour réaliser des fusions » génératrices de vastes unités de production viables, dotées par surcroît d'une gestion efficace et cohérente.⁴⁷ Une conception analogue fait cruellement défaut aux planificateurs de la réinsertion lorraine dans la mère patrie. Leur manque de préparation et/ou l'impatience avec laquelle ils s'acharnent à effacer toute empreinte qui rappellerait les anciens maîtres d'outre-Rhin les avait incités en 1919 à se contenter de la rapide mise en œuvre de groupements sociétaires bigarrés où se retrouvent, côte à côte, une multitude d'entrepreneurs soucieux par-dessus tout à conserver leur indépendance. Les tensions franco-françaises qui en résultent dégénèrent alors maintes fois en des règlements de comptes. Leur ampleur déborde dans certaines cas les pures considérations économiques.⁴⁸

Par ses attaques verbales à peine voilées Schneider démasque en même temps un autre aspect significatif. Bon nombre des confrères de l'Hexagone venus chercher au Grand-Duché une rente industrielle n'ont simplement pas les moyens de suivre un rythme d'expansion à la hauteur des ambitions de l'Arbed. Ils invoquent le pseudo-argument de « la période extrêmement instable que traverse le monde »⁴⁹ pour cacher qu'ils sont en vérité à court d'argent. Ils ne peuvent pas pratiquer l'autofinancement et l'endettement sur une large échelle simultanément dans plusieurs affaires car, en injectant des ressources supplémentaires dans leurs participations au bassin minier luxembourgeois, leur « devoir national » ne les oblige-t-il pas d'en faire autant à Knutange et ailleurs en France ? Il y a ainsi parmi les actionnaires français des Terres Rouges des firmes qui sont en permanence débordées par leurs divers engagements contractés de part et d'autre de la frontière. Face au dilemme, elles commencent à se familiariser peu à peu avec l'idée « de s'alléger d'une partie de leurs titres » luxembourgeois.⁵⁰

Ce repli en Lorraine s'avère néanmoins impossible à concrétiser pour l'instant. La raison en est la « bataille pour le contrôle de Jœuf », une des aciéries les plus rentables du Nord-Est de la France dont les deux propriétaires associés – Eugène II Schneider et François II De Wendel – se disputent la prééminence.⁵¹ Or, puisque le chef de la dynastie du fer d'Hayange escompte précisément se servir de ses capitaux investis dans les Terres Rouges afin de se débarrasser de son rival et ex-partenaire du Creusot à Jœuf moyennant un troc des participations respectives, il faut bel et bien patienter en attendant la liquidation du différend entre les deux géants de la sidérurgie française. De toute façon Léon Lévy des Aciéries de Châtillon-Commentry pointe du doigt un second obstacle de taille qui rend difficile un retrait des capitaux français du Grand-Duché si peu de temps après la guerre. Il « se demande que dira le gouvernement [de Paris] qui a protégé la formation de l'affaire. Il [...] faut observer qu'il y a un certain danger » ...⁵²

La détente internationale et ses répercussions sur la plus puissante forge du Grand-Duché (1925-1928)

⁴⁷ ARBED, AC.7501, Trust métallurgique B[elgo]-L[uxembourgeois], 20.12.1921.

⁴⁸ Cf. J.-N. JEANNENEY, *François de Wendel en République. L'argent et le pouvoir. 1914-1940*, Éd. du Seuil, Paris, 1976.

⁴⁹ Terres Rouges. Réunion du conseil d'administration, 17.11.1921, op. cit.

⁵⁰ ARBED, AC.3453, Compte rendu de la conversation entre MM. Barbanson et Mayrisch d'une part, et MM. De Wendel et Dondelinger [...] d'autre part, 11.10.1921.

⁵¹ D. WORONOFF, *François De Wendel*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001, p. 182.

⁵² Terres Rouges. Réunion du conseil d'administration, 17.11.1921, op. cit.

Le temps des ménagements réciproques au sein du groupe Aciéries Réunies-Terres Rouges prend assez abruptement fin au milieu des années vingt, lorsque le climat politico-diplomatique sensiblement modifié en Europe occidentale octroie à Mayrisch et à Barbanson une marge de manœuvre insoupçonnée.

Depuis l'amorce du Plan Dawes et l'annonce concomitante du retrait prochain des troupes d'occupation de la Ruhr, la forte reprise dans les charbonnages allemands conduit en effet l'Arbed à s'affranchir enfin de la tutelle et du contrôle exercés par les autorités parisiennes qui, jusque-là, ont assumé en matière du ravitaillement en combustibles le rôle d'intermédiaire obligé entre le Grand-Duché et la Commission des réparations. Aussi la forge songe-t-elle à s'emparer de la « normalisation » des marchés du charbon pour accroître l'extraction dans sa propre houillère de l'EBV. Du coup, elle sonde les voies et moyens en vue d'aménager à Eschweiler de nouveaux fours à coke. La rentabilité de l'opération sous-entend néanmoins une utilisation rationnelle des gaz dégagés par les batteries complémentaires. Il en naît l'idée de remédier au déficit énergétique de l'usine de Rothe Erde à Aix-la-Chapelle qui, rappelons-le, appartient à la Métallurgie des Terres Rouges. Le dessein de relier les deux filiales luxembourgeoises du bassin aixois par la construction d'un gazoduc et d'une ligne de haute tension tombe à pic.⁵³ Il s'accorde admirablement avec les plans de restructuration conditionnés par l'expiration du régime transitoire fixé par l'article 268 du traité de Versailles.

Ladite clause avait jadis été introduite afin d'habiliter l'industrie et le négoce luxembourgeois d'effectuer en douceur la réorientation de leurs échanges après que les Alliés eurent contraint le Grand-Duché à dénoncer le *Zollverein* (décembre 1918). À l'instar de la Lorraine, le pays pouvait ainsi continuer pendant les cinq années consécutives à l'entrée en vigueur de la paix (10 janvier 1920) d'expédier en Allemagne un quantum de marchandises proportionnel aux échanges d'avant-guerre et ce, en franchise des droits d'entrée.⁵⁴ La société Terres Rouges en avait amplement tiré parti pour maintenir au moins une activité réduite à Rothe Erde. À Aix, les affaires allaient effectivement plutôt mal. L'usine vivotait « au jour le jour » parce que sa traditionnelle clientèle allemande répugnait à traiter avec une compagnie dont la majorité des actionnaires sont des industriels français.⁵⁵ Les propriétaires avaient par conséquent dû renoncer à rallumer les hauts-fourneaux, du reste assez vétustes. Seule l'ancienne aciérie Thomas alimentée avec des fontes brutes fabriquées pour la plupart au Luxembourg marchait de temps à autre à une allure fort ralentie. Même spectacle désolant du côté des laminoirs. Certains trains étaient à l'arrêt depuis le début de la décennie ; ceux qui demeuraient en état de marche, travaillaient presque exclusivement pour satisfaire les besoins intra-groupe : soit ils exécutaient des commandes en régie pour de la maison-mère luxembourgeoise, soit ils laminaient du matériel destiné à approvisionner les trains finisseurs de la division métallurgique de l'EBV à Eschweiler ou de la câblerie Felten & Guillaume à Cologne. Cela dit, il apparaît combien les trois unités de fabrication rhénanes sont tributaires à la fois l'une de l'autre et de leur base au Grand-Duché. Leur sort dépend fatalement de décisions politiques sur lesquelles elles n'ont point d'emprise.

Cette précarité se manifeste d'une manière saisissante le 10 janvier 1925. À partir de ce jour-là, la République de Weimar retrouve sa souveraineté douanière et, en attendant la conclusion de nouveaux traités de commerce avec ses voisins, Berlin introduit des taxes d'entrée provisoires. Elles renchérissent de 10 à 25 marks les fabrications du consortium Arbed-Terres Rouges. Compte tenu du recul permanent

⁵³ ANLux, ARBED, Pr.21/1, Rapport [projet] au conseil d'administration, 10.12.1924.

⁵⁴ ARBED, AC.01720, Article 268.c du Traité de Versailles.

⁵⁵ ARBED, AC. « Conférences des directeurs techniques », Procès-verbal, 06.09.1924.

des ventes sidérurgiques au *Reich* et de la compétition serrée qui y règne, Rothe Erde à Aix risque gros. Le complexe « requiert impérieusement une transformation complète », sinon il « n'est plus viable ».⁵⁶

Mayrisch et Barbanson vouent depuis quelque temps déjà une attention toute particulière au problème. Deux options sont à l'étude. La première consiste à démolir l'usine et à vendre ses installations sous forme de riblons. En ajoutant les revenus d'une aliénation des friches industrielles, on parviendrait peut-être à récupérer un montant approximativement égal à la valeur des installations inscrite au bilan. Cette « solution brutale » serait « certainement agréable à nos concurrents allemands », mais elle aurait pour conséquence néfaste « d'augmenter encore l'isolement » de l'EBV et de Felten & Guillaume dont l'« avenir pourrait se trouver compromis » sous peu. Il n'y a donc pas d'autre issue que de continuer à faire fonctionner l'usine en la rendant indépendante des envois de matériaux bruts en provenance du Grand-Duché et en réajustant ses capacités largement excédentaires aux besoins réels. Une compression de la production mensuelle à 18.000 tonnes serait idéale. Elle irait de pair avec le remplacement des convertisseurs Thomas par une aciérie Martin adaptée aux standards de la Ruhr. Sans cet effort de modernisation on ne réussirait jamais à niveler l'écart des prix de revient de l'acier qui est actuellement « supérieur de 20 marks or environ [par rapport] à celui d'une usine de Westphalie ». En aval du processus de fabrication il faudrait également procéder à un *lifting* : tous les *bloomings*, sauf un, seraient mis à la ferraille et les vieux trains à rails seraient vendus. Simultanément la fabrication de larges plats serait abandonnée. La tôlerie aussi cesserait ses activités.⁵⁷

Hélas, cette deuxième alternative comporte à son tour un double anicroche. Elle présuppose d'entrée un investissement onéreux. Les maîtres de forges français embarqués dans l'affaire accepteraient-ils d'y subvenir? Une réponse positive paraît d'autant plus aléatoire que les montants à débloquer seraient injectés dans le réaménagement d'un site situé en territoire "ennemi". Puis, l'allègement de la gamme des fabrications ouvrées ou semi-ouvrées réalisées à Rothe Erde dépouillerait l'entité de la compagnie des Terres Rouges d'une partie de son outil de transformation des coulées, en accentuant par là davantage encore le déséquilibre malsain qui existe déjà entre des capacités acier hypertrophiées et un appareil de finition sous-développé. Soit dit en passant : l'absence des moyens techniques nécessaires pour convertir en produits de consommation des lingots bruts, pour lesquels la clientèle s'amenuise visiblement, est une des raisons majeures qui expliquent pourquoi tous les hauts-fourneaux entretenus par la société à Esch-frontière au Grand-Duché sont bouchés depuis la fin de la guerre ! L'Arbed en revanche a su éviter ce genre de déconvenues. En reconnaissant les signes du temps, la forge s'était dépêchée durant la première moitié des années vingt à pousser la spécialisation dans les fabrications finies. Son effort financier trois à quatre fois supérieur à celui des Terres Rouges (voir le graphique) a été payant. Il n'empêche qu'il suscite un décalage sans cesse croissant entre deux sœurs dont l'une se révèle être de plus en plus à la remorque l'autre.

L'ascendant croissant des Aciéries Réunies saute aux yeux notamment au regard de la manière dont la restructuration au bassin d'Aix-la-Chapelle est finalement résolue. Le 29 mai 1925, Mayrisch et ses plus proches collaborateurs ont un aparté avec Fritz Thyssen et Ernst Poensgen, les deux principaux leaders de la *Rohstahlgemeinschaft* (RSG) allemande.⁵⁸ Les « longues conversations »⁵⁹ aboutissent au soi-disant

⁵⁶ ANLux, ARBED, Pr.21/1, Note sur la fusion Arbed-Terres Rouges, [automne 1924].

⁵⁷ Rapport [projet] au conseil d'administration, 10.12.1924, op. cit.

⁵⁸ La RSG allemande est un cartel régulateur de la production d'acier créé en novembre 1924. Pendant les mois suivants, les magnats de la Ruhr complètent cette superstructure syndicale par des *Verbände* individuels mis en place pour chacune des grandes gammes de produits (ex. *Halbzeug-Verband* ; *Stabeisen-Verband* ; etc.). Voir H.

Privatabkommen. Selon les stipulations de cet « accord privé », les forges luxembourgeoises se voient offrir la faculté de continuer, comme par le passé, à acheminer vers leurs filiales rhénanes 175.000 tonnes de lingots d'acier ou de demi-produits par an, avec la seule différence que les droits à verser désormais à l'administration des douanes du *Reich* leur seront remboursés pour moitié par la RSG. L'organisation professionnelle hébergée à Düsseldorf y trouve son compte. En échange de son aide financière accordée aux Grand-Ducaux, elle obtient deux avantages intéressants : le premier, c'est-à-dire la renonciation d'Arbed-Terres Rouges à construire une nouvelle aciérie en terre germanique, aide la RSG à juguler la surproduction allemande devenue entre-temps carrément angoissante ; le second, à savoir le ralliement de Rothe Erde, de la division sidérurgique de l'EBV et de Felten & Guillaume aux syndicats de la Ruhr permet à Thyssen et Poensgen de parachever la cartellisation nationale indispensable pour affronter efficacement les délégués du Comité des Forges de France lors des négociations commerciales germano-françaises en cours depuis la fin du mois d'octobre 1924.⁶⁰

Quant à Mayrisch, il ne rentre pas les mains vides. Abstraction faite d'un inestimable gain politique – le *Privatabkommen* autorise le directeur général à se positionner comme futur « médiateur » entre Berlin et Paris –, l'entente avec les chefs allemands s'avère profitable pour lui à plus d'un titre. Il peut notamment économiser le gros des dépenses de rénovation projetées en Rhénanie, tout en assurant quand même la bonne marche des affaires là-bas. Ensuite, les droits à la production accordés à Rothe Erde dans les *Verbände* (ils reposent sur des quotas établis en fonction des capacités théoriques et sont donc nettement excédentaires par rapport au volume réduit que l'usine est censée fabriquer à l'avenir) peuvent maintenant être transférés à d'autres sites « allemands » appartenant au groupe luxembourgeois. Il s'en dégage la possibilité très attrayante de céder par exemple à Burbach le quota de rails dont Rothe Erde n'a plus besoin puisque, comme nous savons, ce type de production doit être arrêté à Aix-la-Chapelle. La division sarroise de l'Arbed s'assurerait du coup à l'intérieur du *A Produkte-Verband* une quote-part de 4,3% (au lieu de 2,78%), soit un quantum qui lui permettrait d'exploiter son train à rails avec un rendement optimal.⁶¹ Il est clair cependant que l'atout dont profiterait Burbach – lisez : les Aciéries Réunies – serait le résultat d'un abandon concédé par Rothe Erde/Terres Rouges. Une véritable fusion des deux établissements apparentés faciliterait assurément la transaction. Elle éliminerait d'office la controverse relative à d'éventuels dédommagements intra-groupe.

UEBBING, *Stahl schreibt Geschichte. 125 Jahre Wirtschaftsvereinigung Stahl*, Verlag Stahleisen G.m.b.H., Düsseldorf, 1999, pp. 87 sqq.

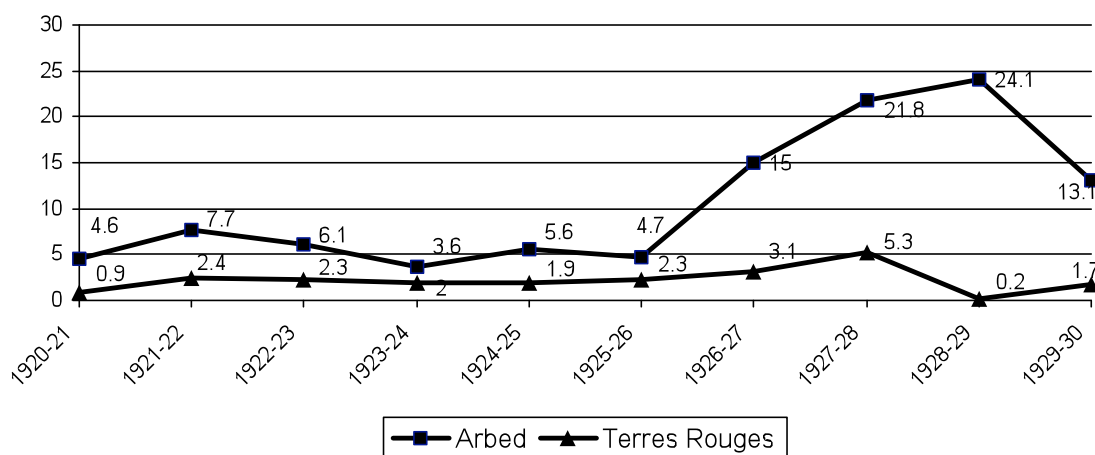
⁵⁹ ARBED, AC.7501, Mayrisch à Vicaire, 02.06.1925.

⁶⁰ ARBED, AC.7501, Vertrag zwischen der RSG [...] und dem Konsortium 1. Felten & Guillaume, 2. EBV, 3. Aachener Hüttengesellschaft der Rothen Erden, [été 1925].

⁶¹ ARBED, AC.7501, Karl Heimann-Kreuser à Mayrisch, 30.11.1925.

Investissements Arbed - Terres Rouges

en millions de francs-or



D'autres raisons du même ordre militent en faveur d'un resserrement de la collaboration entre les deux maisons. Le principal motif est enfoui dans l'issue virtuelle du dialogue franco-allemand sur le règlement des relations commerciales futures entre les deux pays de part et d'autre du Rhin. « Sans comprendre ce qui se passait », ⁶² Eugène Raynaldy, le ministre de la III^e République en charge du dossier, avait confié à Léon Lévy la mission d'élucider l'aspect sidérurgique de la question. Le patron de Châtillon-Commentry et vice-président du Comité des Forges avait alors tiré parti de l'effacement du pouvoir public pour imprimer son cachet personnel aux négociations avec les chefs de la Ruhr. De connivence avec De Wendel, il cherchait par-dessus tout à préserver la protection du marché intérieur français. D'où sa volonté de soustraire au traité de commerce officiel toutes les clauses ayant trait à la métallurgie dont il veut faire l'objet d'un arrangement extra-gouvernemental à passer entre les leaders du CFF et de la RSG sur base d'un accord privé ; d'où aussi son intention d'imposer à Thyssen, Poensgen et consorts la reconduction, pendant cinq autres années, du « contingent lorrain », c'est-à-dire du quantum que les maîtres de forges des départements recouverts de la Moselle avaient été autorisés, en vertu du traité de paix, à drainer en franchise des taxes d'entrée vers l'Allemagne. Or, quoiqu'on soit loin encore de la mise au point des modalités pratiques d'un arrangement de l'espèce, ⁶³ il apparaît d'emblée que Düsseldorf n'en entérinerait le principe qu'à une condition : le syndicat patronal allemand réclame une espèce de réassurance qui empêcherait les dynasties lorraines du fer d'abuser de l'obtention d'une quasi garantie de vente octroyée au contingent susmentionné pour augmenter d'autant leurs capacités de production. ⁶⁴ Cette disposition de sauvegarde – en industriel expérimenté Mayrisch s'en doute intuitivement – ne peut se matérialiser qu'au moyen d'une entente réductrice des coulées en Europe occidentale. ⁶⁵

⁶² J. BARIÉTY, « Le rôle d'Émile Mayrisch entre les sidérurgies allemande et française après la première guerre mondiale », in: *Relations internationales*, 1(1974), pp. 123-134, ici p. 130.

⁶³ La finalisation de l'accord intervient seulement en novembre 1926. HADIR, 1.o «Conventions», Entente avec la France & le Luxembourg concernant l'importation de produits métalliques dans le territoire douanier allemand, 04.11.1926.

⁶⁴ Vu la dévaluation du franc français, les forges de l'Hexagone sont à l'époque avantagées quand il s'agit de raffler des commandes à l'étranger. Les Lorrains auraient donc aisément pu épuiser leur contingent à destination de l'Allemagne, tout en amplifiant, en surprime, leurs envois à l'exportation. Le coup double aurait dès lors anéanti l'espoir des industriels de la Ruhr de récupérer la part des affaires intérieures allemandes cédées aux Lorrains grâce à la multiplication de leurs propres expéditions vers les débouchés d'outre-mer ou de la périphérie européenne.

⁶⁵ Les historiens de l'Entente Internationale de l'Acier admettent communément que les débuts du cartel remontent au soi-disant « projet Thyssen » de janvier 1926 (cf. U. NOCKEN, « International Cartels and Foreign Policy: the Formation of the International Steel Cartel, 1924-1926 », in: C. WURM (éd.), *Internationale Kartelle und*

Le directeur général des Aciéries Réunies est certes un adversaire déclaré des cartels.⁶⁶ D'un autre côté, le tournant inopiné pris par les pourparlers franco-allemands est une aubaine au regard du nouveau pli récemment pris par la restructuration des sites Arbed-Terres Rouges en Rhénanie. À l'exemple du transfert à Burbach des tonnages de Rothe Erde dans le syndicat allemand des rails, une entente au niveau continental fait soudain entrevoir la possibilité d'un échange transfrontalier des quotités. Mayrisch ne pourrait-il dès lors pas faire valoir l'arrêt quasi total de la production d'acier brut à Aix-la-Chapelle pour revendiquer que le droit inutilisé à l'intérieur de la RSG fût inscrit au crédit du Grand-Duché dans la future *Entente Internationale de l'Acier* (EIA) ?⁶⁷ Le groupe luxembourgeois se montrera effectivement intraitable au moment de la « bataille des quotas » en 1926. Il ira même jusqu'à menacer à plusieurs reprises les plénipotentiaires allemands, français et belges de faire échouer les entretiens à quatre s'il n'obtient pas satisfaction. Avec succès, car en fin de compte Mayrisch arrache non seulement à ses confrères étrangers un « contingent supplémentaire de 200.000 tonnes » ;⁶⁸ il obtient en surprime l'attribution d'une clause spéciale selon laquelle il peut dénoncer le pacte international de l'acier avant la date d'expiration officielle lorsque, au bout d'une période convenue, son entreprise ne jouit pas d'un certain seuil de production minimale !⁶⁹

L'opiniâtreté du dirigeant des Aciéries Réunies puise sa force dans ce que l'on pourrait appeler le « pendant luxembourgeois » du réaménagement aixois. En anticipant la formation du cartel européen et l'octroi, par celui-ci, d'une compensation pour l'arrêt des hauts-fourneaux de Rothe Erde, Mayrisch et Barbanson se sont entre-temps lancés corps et âme dans la concrétisation du dessein de reconstituer au Grand-Duché les « pertes » essuyées par la société des Terres Rouges en Allemagne. Ce faisant, ils ne perdent bien sûr pas de vue les projets d'expansion propres à l'Arbed, car, plutôt que de tirer à hue et à dia en laissant à chacune des deux branches d'un même groupe le soin de développer ses activités, il apparaît plus sage d'éviter de faire double emploi en se laissant guider par la maxime de l'utilisation la plus rationnelle du potentiel de production déjà existant. On débouche de la sorte sur le concept de la mise en réseau des quatre usines qui gravitent autour de la métropole industrielle d'Esch. Comme elles sont localisées endéans un rayon de moins de trois kilomètres, une liaison ferroviaire directe est facile à établir. Et au lieu de construire de nouveaux hauts-fourneaux pour alimenter le second train dégrossisseur programmé à Arbed / Esch-Schifflange, on procédera simplement à la remise en route de Terres-Rouges / Esch-frontière où de toute façon, faute de place, il aurait été difficile d'établir avantageusement des laminoirs complémentaires. L'usine se contentera par conséquent de fabriquer l'acier brut consommé à Schifflange et à Terres-Rouges / Esch-Belval.⁷⁰ Sur ce dernier site, outre l'outil pour la réalisation d'une gamme complète de profilés, sera implanté un train nouveau de fers marchands. Son approvisionnement demandera l'allumage d'un fourneau d'appoint auprès de la SA Minière des Terres Rouges à Audun-le-Tiche en Lorraine voisine. L'appareil sera « mis en allure de fonte Thomas et cette fonte sera

Außenpolitik, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1989, pp. 33-82, ici pp. 68 sqq.) ; les correspondances conservées aux archives de l'Arbed font cependant croire que Poensgen avait déjà bien auparavant informé son ami Heimann-Kreuser des intentions de la RSG de propager une régulation transnationale de la production. Voir e.a. ARBED, AC.7501, Heimann-Kreuser à Mayrisch, 28.07.1925.

⁶⁶ C. BARTHEL, « Émile Mayrisch et le pacte international de l'acier des années vingt », in: *Journal of European Integration History*, 1(2006), pp. 43-65, ici pp. 44-50.

⁶⁷ Le moment venu, cet argument est effectivement avancé par les plénipotentiaires de l'Arbed pour revendiquer une augmentation du quota luxembourgeois. HADIR, 1 « Procès-verbaux », Réunion du 22 avril 1926 [à Paris].

⁶⁸ HADIR, 1 « Procès-verbaux », Réunion du 8 juillet [1926].

⁶⁹ Article XII de la charte constitutive de l'EIA, acte authentique, 30.09.1926.

⁷⁰ ARBED, AC.01760, Comité de direction Arbed-Terres Rouges, 08.03.1926.

transportée, [...], à l'état liquide, à l'usine de Belval ». ⁷¹ Reste à trouver le bon endroit pour édifier la tôlerie destinée à remplacer la fabrication des produits plats abandonnée à Rothe Erde. Le Greisendahl près de Dudelange s'y prête d'autant mieux que la division de l'Arbed implantée dans cette localité située une dizaine de kilomètres à l'Est d'Esch cessera désormais la production de rails et de profilés qui sera déplacée vers le complexe plus moderne de Belval. ⁷²

Outre une baisse des prix de revient grâce à une organisation plus performante du travail, la redistribution des tâches à l'intérieur du groupe est supposée engendrer des économies notables, par exemple au niveau des frais fixes occasionnés par l'administration générale. Dans un environnement commercial de plus en plus rude, les deux atouts s'avèrent une nécessité de tout premier ordre, aussi et surtout au regard de la formidable fusion en voie d'exécution outre-Rhin. Les signes avant-coureurs de la naissance des *Vereinigte Stahlwerke* n'ont pas échappé aux chefs à Luxembourg. Ils sont de mauvaise augure. Dès que la méga-forge allemande aura vu le jour, Mayrisch et les siens ne pourront tenir tant soit peu tête à leurs compétiteurs westphaliens qu'au moyen d'un resserrement des rangs entre les Acieries Réunies et les Terres Rouges. ⁷³ Pour y parvenir, il faudra cependant préalablement supporter un investissement qui englutira un montant sensiblement supérieur à celui dont on avait parlé autrefois quand De Wendel, Lévy et compagnie avaient empêché l'acquisition des mines de Winterslag et de Droitaumont. Barbanson prévoit en fait un appel de fonds de près de vingt millions de dollars américains qu'on se procurerait par la voie de deux emprunts.

Encore cette dépense embrasse-t-elle les seules ressources absorbées par le financement du volet « technique » de la communautarisation du patrimoine industriel. Elle exclut la fortune injectée en parallèle dans la « vaste combinaison » ⁷⁴ qui se termine par l'absorption *de facto* des Terres Rouges au profit d'une « communauté d'intérêts » placée sous les ordres de l'Arbed. ⁷⁵ Montée durant le second semestre de 1925 et entérinée en février de l'année suivante, l'opération cherche autant à « en finir avec l'opposition de[s] collègues français ». ⁷⁶ En ce sens, elle a l'odeur d'un acte de vengeance destiné à la fois à effacer l'affront infligé en 1921 à Barbanson dans le dossier de Droitaumont/Winterslag, et à sanctionner le tort créé aux Luxembourgeois par Lévy et De Wendel qui, dans la suite du premier sommet sidérurgique européen tenu au siège de l'Arbed en juin 1925, avaient œuvré en coulisse pour saboter le compromis alors péniblement négocié par Mayrisch. ⁷⁷ Dans ces conditions, on comprend pourquoi la mainmise sur les Terres Rouges doit impérativement réussir.

Les dirigeants de Burbach-Eich-Dudelange veillent donc cette fois-ci à esquiver les accrocs en employant un *modus operandi* sans risques. Leur plan longuement médité consiste à offrir « aux actionnaires de Terres Rouges d'échanger leurs titres [dans la proportion de quatre actions Terres Rouges contre une action Arbed]. Chaque actionnaire [...] a le droit d'accepter ou de refuser cette offre, mais il n'est pas possible qu'il puisse [s'y opposer] parce qu'il considère que l'offre qu'on lui a faite est insuffisante ». Et puisque le meilleur est l'ennemi du bien, Barbanson prend soin de parer à toutes les éventualités. Avant même de déclencher l'OPA, il presse le Creusot

⁷¹ ARBED, AC.01760, Comité de direction Arbed-Terres Rouges, 07.11.1926.

⁷² F. CHOMÉ, op. cit., p. 123.

⁷³ Cf. ARBED, P.3/A, Oscar Guastella à Mayrisch, 25.06.1924 ; ANLux, ARBED, Pr.21/2, Barbanson à Aubrun, 12.09.1925.

⁷⁴ ANL, ARBED, Pr.21/2, Thys à Mayrisch, 30.09.1925.

⁷⁵ Le recours à l'artifice d'une « communauté d'intérêts » des deux sociétés permet d'économiser les 5 à 14 millions de francs qu'il aurait fallu verser au fisc grand-ducal si on avait procédé à une fusion en règle.

⁷⁶ ANLux, ARBED, Pr.21/2, Barbanson à Aubrun, 04.12.1925.

⁷⁷ Cf. C. BARTHEL, *Bras de fer ...*, op. cit., pp. 415 sqq.

de s'arranger en sous-main avec Hayange à propos de Jœuf en prenant préalablement une option ferme pour l'acquisition des 18.000 parts de la Métallurgique détenues par les frères De Wendel. Le marchandage comprime à 40.600 le nombre des actions possédées par les autres adversaires français ; « et comme nous [Arbed et Creusot] aurons à très peu de chose près [les 30.000 titres des petits actionnaires], nous aurons, même en cas de refus formel de [Châtillon, Senelle, Denain, etc.] d'échanger, plus des trois quarts du capital, ce qui est amplement suffisant pour faire tout ce que nous voudrons ». ⁷⁸ Autrement exprimé, les anciens partenaires ont les mains liées. Ils ne peuvent ni stopper la transaction ni, après avoir été mis en minorité, empêcher l'adoption du contrat de communauté !

Ils peuvent uniquement tenter de « tirer une ultime carotte » ⁷⁹ aux promoteurs de la fusion déguisée en essayant de brader en même temps leurs participations dans la société Minières des Terres Rouges. ⁸⁰ Ce rachat n'est nullement prévu au départ. Il a quand même lieu au cours des premières semaines de 1926, très vraisemblablement parce que Mayrisch n'a pas envie de compromettre le redémarrage du dialogue international entre industriels européens en défiant outre mesure Lévy et ses amis qui sont toujours très influents, tant auprès des ministères de la III^e République que du CFF. Partant, mieux vaut aller à la rencontre des compagnons limogés. L'argent dépensé pour "acheter" leur apaisement n'est au demeurant pas de l'argent jeté. À une date où le directeur général Mayrisch commence à se plaire dans son rôle d'« honnête courtier » entre les peuples, ⁸¹ le geste généreux aide à faire taire d'aucuns à Paris qui, au lendemain des premiers tours de table multilatéraux consacrés au problème de la Sarre avaient, « à un certain moment, [...] reproch[é] à notre société [Arbed, division de Burbach] d'avoir rompu l'alliance [avec la France] en faisant avec les Allemands un arrangement séparé » ! ⁸²

L'insinuation selon laquelle les patrons du Luxembourg auraient trahi la Grande Nation ne diminue pourtant en rien le succès de l'échange doublé d'une offre d'achat adressée aux sociétaires des Terres Rouges. À l'issue du troc, le Creusot et l'Arbed se sont emparés de 100% de la SA Minière et d'un peu plus de 197.000 sur 200.000 actions de la SA Métallurgique. ⁸³ Gaston Barbanson n'est néanmoins toujours pas satisfait. Le clan de sa famille figurait jusqu'ici en tête du classement des plus puissants groupes actionnaires des Aciéries Réunies. Il vient d'être détrôné. L'augmentation du capital de l'Arbed effectuée conjointement avec l'absorption des Terres Rouges a effectivement permis aux établissements Schneider de consolider leur participation. Ils détiennent maintenant environ quarante mille titres, soit un sixième du capital ! Le président du conseil d'administration essaye aussitôt de contrer cette prééminence par l'inauguration de deux organismes nouveaux. Le premier, le *Comité de gérance*, veille à « la marche des affaires de la communauté ». ⁸⁴ Il est composé de six membres : deux Français, Eugène Schneider et Jules Aubrun – ils sont le plus clair du temps absents –, deux Grand-Ducaux, Tony Dutreux et René Muller-Laval – ils jouent d'ordinaire un rôle effacé – et deux Belges, Jean Delori, qui doit sa promotion spectaculaire à son « cher Gaston », et le président de l'Arbed lui-même, qui, grâce à cette savante texture s'arroge pratiquement les pleins pouvoirs. La deuxième innovation – le *Comité de direction*, qui se réunit en principe « tous les lundis à 3 heures de l'après-midi » et qui traite les aspects plutôt techniques du

⁷⁸ ANLux, ARBED, Pr.21/2, Barbanson à Aubrun, 23.11.1925.

⁷⁹ ANLux, ARBED, Pr.21/2, Barbanson à Maurice Hermans, 13.12.1925.

⁸⁰ ANLux, ARBED, Pr.21/2, Barbanson à Aubrun, 22.12.1925.

⁸¹ Voir e.a. J. BARIÉTY, *Le rôle d'Émile Mayrisch ...*, op. cit., p. 134.

⁸² ARBED, AC.7501, Note [de Vicaire] pour M. Mayrisch, 19.01.1926.

⁸³ FINARBED [Service financier de l'Arbed], « Portefeuille-titres », Situation au 30.04.1928.

⁸⁴ ARBED, P.XXXVI, Barbanson à Ziane, 04.02.1926.

groupe unifié – réunit douze membres. À une exception près, ce sont des cadres issus de l'Arbed, tous fidèles serviteurs de leur président.⁸⁵

Épilogue

L'étouffement de l'influence française est accompagné d'un épisode « quelque peu obscur »⁸⁶ survenu deux ans plus tard. Au printemps 1928, la Société Générale de Belgique (SGB) annonce être en possession de 40.000 titres Arbed ! L'entrée en scène de la banque avec laquelle le fabricant de fer s'était brouillé avant la Grande Guerre, et dont le gouverneur Jadot est la bête noire par excellence de Barbanson, a de quoi nous laisser perplexes au premier coup d'œil. À y regarder de près, le remaniement des assises financières de la forge n'est cependant pas tellement spectaculaire. À son tour, il s'inscrit dans la logique des répercussions du Locarno sidérurgique qui autorise dorénavant les Grand-Ducaux à adapter leurs choix stratégiques aux nouvelles réalités économique-politiques de l'ère post-Versaillaise.

Quoique les preuves matérielles fassent défaut, et malgré les rapports personnels exécrationnels entre les deux hommes à la tête de leurs affaires respectives, nous croyons que la prétendue « incursion » des « adversaires »⁸⁷ de la SGB correspond en réalité à un coup monté de toutes pièces par le président des Aciéries Réunies, qui, vraisemblablement dès 1926, s'est en toute discrétion arrangé pour repasser à l'institut de crédit bruxellois une bonne partie des titres de Burbach-Eich-Dudelange mis en circulation dans la foulée de l'absorption des Terres Rouges. À côté de considérations purement financières (en vue de couvrir par exemple ses besoins sans cesse croissants de liquidités, l'Arbed n'a-t-elle pas intérêt de s'associer la plus importante banque d'affaires de Belgique ?), plusieurs autres arguments qui dérivent de la nouvelle constellation internationale née au milieu des années vingt plaident en faveur de cette piste audacieuse. On peut ainsi s'interroger si les 40.000 de la SGB ne servent pas à « neutraliser » les 40.000 du Creusot en renforçant par-là l'autonomie retrouvée des dynasties du fer du Grand-Duché ?

Force est aussi de constater qu'en dépit de l'établissement en 1921/22 d'une *Union Économique Belgo-Luxembourgeoise* (UEBL),⁸⁸ les relations entre sidérurgistes des deux côtés des Ardennes demeurent des plus tendues. Depuis des années une histoire de tarifs ferroviaires discriminatoires appliqués aux dépens de la métallurgie du Grand-Duché les enferme dans une querelle tonitruante dont l'enjeu se réduit en dernier examen à la question « qui a raison » ou « qui doit s'abaisser pour faire amende honorable ». Le spectacle désolant auquel se livrent les deux groupements industriels nationaux est nuisible au plus haut degré. Il tue toute forme de concertation et de coopération sincère entre les plénipotentiaires dépêchés dans les nombreuses réunions européennes où sont débattus les cartels. Une complicité renforcée serait pourtant de mise, spécialement après le naufrage précoce de l'EIA en l'hiver 1926/27. À partir de cette date l'Allemagne et la France caressent l'idée de substituer des comptoirs d'exportation au syndicat limitatif de la production. Ce dessein n'est ni dans les vœux de la Belgique ni du goût du Grand-Duché.⁸⁹ Sans cela les deux petits pays démunis d'un véritable marché intérieur et quasi exclusivement tributaires des ventes à l'extérieur sont de plus en plus en proie aux mesures restrictives dictées par

⁸⁵ ARBED, P.XXXVIII, Réunion du Comité de gérance, 12.03.1926.

⁸⁶ ARBED, AC.0101, L'Arbed, une solution multinationale pour la sidérurgie de la région Sarre-Lorraine-Luxembourg, (1911-1929), [années 1980 ?], p. 20.

⁸⁷ ASGB, 508, Jadot à Barbanson, 04.05.1928. FINARBED, « Étude holding », Annexe I du Résumé des entretiens des 2 et 3 août 1928.

⁸⁸ L'UEBL a été signée en juillet 1921 ; elle est entrée en vigueur en mai 1922.

⁸⁹ P FELTES, *L'état de la sidérurgie en Europe occidentale et centrale à la veille de la crise des années trente. L'échec de la première EIA*, mémoire de master [inédit], Université de Paris-Sorbonne, Paris, 2008, pp. 98 sqq.

leurs grands voisins protectionnistes. Au lieu de batailler chacun pour soi, il serait évidemment plus avantageux d'initier la coordination d'une défense commune. Or, avant de s'y mettre, il faut enterrer les anciens conflits. Cette tâche est curieusement assumée par les chefs suprêmes de la SGB et de l'Arbed qui, quoique jusqu'à présent totalement absents des innombrables commissions d'études et comités d'enquêtes convoqués dans le but d'élucider le litige tarifaire, préparent en catimini l'accord qui ouvre la voie à une solution d'arbitrage !⁹⁰ Bref, le mariage de raison entre la banque et la forge pourrait fort bien sceller le rapprochement de deux partenaires condamnés à vivre ensemble dans un même espace douanier et monétaire.

Célébrée une dizaine d'années après la Grande Guerre, la réconciliation belgo-luxembourgeoise marque ainsi l'aboutissement d'une évolution rythmée par la liquidation, en deux étapes, de l'héritage difficile du conflit mondial. Dans l'Europe de Versailles, la sidérurgie du Grand-Duché neutre subissait forcément la loi des vainqueurs ; l'unique alternative qui lui reste, était de jouer les Français contre les Belges. Lorsque la paix économique se fait enfin en 1925, et que simultanément le continent redevient multipolaire avec le retour en force de l'Allemagne, la détente ouvre aux chefs de l'Arbed la faculté de se libérer de certaines contraintes politiques étrangères, et étrangères au *business*, pour développer leur propre diplomatie d'affaires. Conditionnée par les lois du capitalisme et des critères industriels voire techniques, elle cherche à tirer le meilleur parti d'un empire multinational dont l'éclosion avait été jusqu'ici entravée par les frontières géographiques ... et les barrières dans la tête des hommes.

⁹⁰ Voir e.a. MAEB [Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement, Bruxelles], B.20, Notice manuscrite, [mars 1929].